

« LIBERTÉ ET PROSPECTIVE » Le Think Tank

"Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage." Périclès

Conférence du mardi 12 mars 2019

« L'intégration par le sport »

Jean-François LAMOUR, ancien ministre des sports

Dominique CROCHU, ambassadrice pour la Coupe du Monde de Rugby 2023 en France

Sylvère-Henry-Henry CISSE, journaliste et Président de « Sport et Démocratie »

Modérateur **Eric CAUX**, diplômé Sport Management School

Mme **Dominique CROCHU** nous indique qu'elle est devenue, il y a 2 ans, associée dans une start-up sur l'innovation sociale où l'on développe la mixité dans les entreprises. Elle souligne l'importance qu'elle attache à la mixité et à la parité dans le sport et la vie professionnelle. Elle commence par nous préciser qu'elle n'aime pas entendre parler de la notion d'intégration mais préfère le terme « **émancipation** » plus adapté à la libération que permet le sport pour sortir des contraintes d'une catégorie sociale ou de genre. Ainsi, il n'y a pas de sous-catégorie dans le sport, le sport féminin fait partie du sport tout court.

Ensuite, **Jean-François LAMOUR**, nous rappelle que l'intégration par le sport passe effectivement par le respect de la mixité et de la parité. Il nous indique, par exemple, que les femmes n'ont eu accès, en escrime, dans la discipline du sabre, à la compétition, dans un championnat du monde qu'à partir des années 2000, sous prétexte de la dangerosité de cette arme. Les progrès techniques leur ont permis d'y accéder.

Mais parfois, les bonnes idées se retournent contre les auteurs. En 2003, Mme Martine AUBRY avait essayé, à Lille, de trouver des solutions pour encourager les femmes à pratiquer la natation en leur réservant des créneaux horaires spécifiques dans les piscines. Finalement, cette mesure, louable sur le principe, à l'origine, avait dérivé vers des pratiques de discrimination religieuse avec des pratiquantes essentiellement de confession musulmane qui avaient interdiction de se mélanger avec des hommes dans la pratique de la natation. C'est tout l'inverse du principe de l'universalité du sport, du partage entre tous, de vivre un moment ensemble. Le sport sert à s'éduquer en respectant des règles. **Jean-François LAMOUR** nous dit : « **le sport m'a formé, cela a été le fil rouge de ma vie ; il m'a construit dans la société** ». Sa longue expérience ministérielle (5 ans) et au cabinet du Président de la République lui a permis de lancer des actions sur le long terme, de pouvoir les évaluer et de les modifier lorsqu'elles l'exigeaient. L'intégration par le sport a été sa grande préoccupation. Le sport est un vrai outil d'intégration. Mais il en a tiré une leçon : « **On ne peut pas décider de Paris de la pertinence d'un dispositif applicable sur le terrain localement** ». Les outils doivent être locaux. C'est aujourd'hui l'enjeu de la réforme des Fédérations sportives, il faut qu'elles décentralisent leurs outils d'intervention au niveau local. Il nous présente le cas qui s'est déroulé, il y a quelques années, à Vénissieux, dans la région lyonnaise avec un outil pédagogique créé par une psychologue, fille de l'éducateur local, qui avait mis le respect au cœur d'un dispositif d'intégration. Cela a marché sur le terrain mais la Fédération Française de Football (FFF) voyant son succès a voulu l'étendre sur le reste du territoire national et là cela a été un échec. Pourquoi ? Parce que les hommes chargés de mettre en place ce dispositif n'étaient pas formés à cette pratique. Résultat : il faut les bonnes personnes aux bons endroits. Autre exemple : on avait installé des panneaux de basket au pied des tours mais on n'avait pas d'éducateurs pour encadrer ces jeunes qui souhaitaient pratiquer ce sport.

Sylvère-Henry-Henry CISSE intervient : **je suis d'accord avec ces propos, pour la formation et la proximité, les formateurs manquaient.** Maintenant, les fédérations ont tenu compte de ces expériences. Le travail effectué, par exemple, au sein du Fonds d'action du football, émanation de la FFF, a permis de faire remonter des clubs des problèmes de radicalisation avec la récitation de prières dans certains vestiaires de clubs. Mais, tout dépendait des situations locales car elles étaient différentes selon les endroits. La solution appliquée s'est faite localement avec les spécificités liées à chaque cas.

Mme Dominique CROCHU précise que le sport ne peut pas faire ce que la société a omis de faire. Elle conteste le mot d'intégration en affirmant que le sport est un outil d'émancipation avec des valeurs que l'on peut partager. Mais, elle souligne que ce sont les formateurs et les éducateurs qui manquent le plus souvent et notamment avec les plus jeunes où l'on devrait mettre les meilleurs au niveau pédagogique. Elle indique que les gouvernances des Fédérations, des comités régionaux et départementaux comme celle du comité Olympique ne changent pas beaucoup depuis plus de 40 ans. Les comités directeurs ou d'administration ne sont composées que de familles des représentants de dirigeants, d'arbitres sans compter le faible nombre de femmes. **En France, actuellement, il y a une seule femme, Isabelle LAMOUR qui est Présidente d'une Fédération olympique, celle de l'escrime.** Elle souhaite sortir de cette consanguinité en ouvrant l'entrée dans ces organismes à des gens de la société civile, des gens de la diversité, à plus de femmes. La FFF fait un effort en ce sens.

Sylvère-Henry CISSE nous précise que le problème n'est pas facile car il faut, souvent, vaincre l'auto-censure des femmes pour prendre la Présidence de clubs ou de Fédérations.

Une participante nous indique que les media ne mettent pas très en valeur les compétitions féminines. **Mme Dominique CROCHU** nous précise que les compétitions de sport féminin ne représentent que 18% des retransmissions sportives télévisuelles. Il faut ouvrir plus largement l'accès au sport féminin. Les détracteurs se retranchent derrière l'absence d'audience mais « souvenez-vous le handball, il y a 30 ans, n'était pas retransmis à la télévision y compris pour les hommes ».

En précision sur ce dernier point, **Sylvère-Henry CISSE** qui a été journaliste de télévision, pointe la complexité du problème. Pour faire de l'audience, il faut créer les conditions du spectacle sportif. Par exemple, la retransmission de l'escrime au dernier championnat du monde, organisé au Grand Palais, a marché car il y avait aussi un spectacle dans la salle. Il faut créer une dramaturgie, c'est « un pas de deux » entre la télévision et la Fédération concernée. Un participant ajoute que pour intéresser les téléspectateurs il faut aussi des locomotives, c'est-à-dire des champions qui tirent la spécialité et de l'émotion pour que la TV retransmette la manifestation.

Un débat très animé et très riche s'instaure avec la salle autour du communautarisme dans le sport et notamment au niveau local dans les clubs, avec des pratiques ou des dérives religieuses. La solution préconisée par nos intervenants est de faire pression sur les dirigeants des clubs, sur les élus locaux qui leur donnent des créneaux horaires dans les stades ou les gymnases. Il est souligné l'importance d'avoir un bon éducateur qui soit aussi un bon entraîneur dans le sport pratiqué car les jeunes ont besoin d'exemple et repère vite s'il est médiocre. Pour que cela marche au sein des Fédérations, les échelons départementaux ou régionaux paraissent être le niveau pertinent pour lutter contre le communautarisme.

Jean-François LAMOUR nous cite l'exemple de Jean-Paul COCHE, ex-grand judoka, qui, « en sortant les gamins des quartiers Nord de Marseille », a réussi à les émanciper de ces dérives communautaires en leur faisant pratiquer le sport en dehors de ces cités, à leur périphérie.

Il poursuit en nous faisant part de ses observations sur la pratique du sport à l'école qui « le hérisse ». « Il n'y a pas de sport à l'école, on apprend simplement à connaître son corps ». C'est le chaînon manquant. L'école est fondamentale or de nombreux professeurs d'éducation physique refusent la pratique sportive telle qu'elle est exercée dans les clubs. Le Ministre de l'Education ne parle pas avec celui des Sports et vice-versa. La clé dans le sport, c'est la progression, quel que soit le niveau. Un pratiquant lorsqu'il rentre dans un club et qu'il en sort, il faut qu'il ait le sentiment d'avoir progresser. A l'école, on refuse la compétition, la confrontation, « on est vaguement noté et on évite de mettre une mauvaise note à l'élève de peur de l'accabler ». Pour **Sylvère-Henry CISSE**, le sport c'est de la compétition, c'est avant tout de « battre l'adversaire, dans le respect de l'adversaire et des règles ».

Alexandra de NAVACELLE, Présidente de l'Association Familiale Pierre de Coubertin, membre de la famille de Pierre de Coubertin, garante de sa mémoire, membre de la commission culture du CIO, intervient dans le débat pour nous rappeler que pour Pierre de Coubertin, le sport représente avant tout, des valeurs universelles, une langue universelle. Le sport est conditionné par une approche éducative mais en France la pratique du sport est une culture à repenser. La France ne considère pas le sport à la même hauteur que les autres matières. Il n'a pas la même valeur et du coup on n'obtient pas les budgets nécessaires à son développement. Aux Etats-Unis, cela fait partie de l'éducation, dès l'école, pour entrer au collège. C'est, peut-être, cela qu'il faut revoir en France. Il faudrait avoir un regard différent.

Un intervenant nous indique qu'aujourd'hui, la pratique sportive se fait, de plus en plus, par les réseaux sociaux. Il y a une « **certaine ubérisation** » de la pratique du sport ce qui bat en brèche un modèle d'organisation du sport par les clubs. Cela pose un vrai problème d'organisation du sport avec des conséquences financières. Le résultat : les enfants seront formés par les clubs qui supporteront la charge financière et ensuite, devenus adultes, ils feront du sport avec un coach contacté par les réseaux sociaux qu'ils rémunéreront directement. On voit que les fédérations ont raté ces évolutions.

Sylvère-Henry CISSE termine sur des notes plus positives en soulignant que la France a acquis une véritable expérience dans l'organisation des grands événements sportifs internationaux, l'extraordinaire médiatisation des coupes du monde de football et de rugby féminines, l'arrivée d'un antillais à la tête de la ligue masculine de handball, celle d'une jeune femme française, originaire du Tchad à la tête de la ligue féminine de handball, mais la clé de l'évolution reste l'école avec la réforme des rythmes scolaires en réservant les après-midis à la pratique du sport.

Jean-François LAMOUR conclut sur quelques espoirs : « **saisissons-nous de la réforme en cours de la gouvernance du sport** » et il y a un endroit où cela commence à frémir avec l'ouverture sportive dans l'Université comme celles des facultés de JUSSIEU et de René DESCARTES qui profitent de la réforme sur l'autonomie des Universités.